

Avant-propos

A une époque où le libéralisme économique fait l'objet de débats passionnés entre laudateurs et opposants qui, par simple idéologie, n'ont qu'une connaissance succincte ou des préjugés de ce que sont réellement les arguments véhiculés par ce mouvement d'idées, il nous a paru intéressant de remonter aux origines de cette doctrine dans notre pays pour en présenter les facettes les plus significatives. Dans cet objectif, nous avons sélectionné cinquante auteurs parmi les premiers représentatifs de ce système. Nous les avons classés par ordre alphabétique et avons analysé leurs réflexions et leurs propositions à partir de leurs écrits les plus marquants.

Nous sommes conscients que le choix, nécessairement subjectif, des économistes retenus et de la méthode utilisée est critiquable. Certains auteurs sont très connus, donc incontournables (Frédéric Bastiat, Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Joseph Garnier, Yves Guyot, Jean-Baptiste Say, etc.), d'autres peu ou même pas du tout (Maurice Block, Eugène Daire, Joseph Droz, Théodore Fix, Gustave Schelle, etc.) mais, cependant, intéressants parce qu'ils ont proposé au moins un aspect fondamental du libéralisme économique. Il existe, bien entendu, de nombreuses omissions, mais la taille déjà importante de l'ouvrage nous imposait des limites. Quant au classement alphabétique, même s'il conduit à des répétitions quant aux affirmations présentées, il nous a semblé bien adapté pour les lecteurs cherchant à approfondir la pensée d'un auteur et à comprendre l'évolution de ses idées, lorsque celui-ci a écrit pendant des dizaines d'années.

Notre travail débute avec Turgot, largement considéré par ses successeurs comme l'inspirateur du libéralisme économique en France. Il se poursuit avec des hommes que l'on range souvent, désormais, sous le drapeau de « l'Ecole de Paris », même si aucun n'y fait référence et n'a le sentiment d'appartenir à un groupe structuré comme des économistes appartenant à certaines Ecoles le revendiquent aujourd'hui. Ces personnalités présentent le trait commun de critiquer, donc d'abandonner, les idées de leurs prédécesseurs : les mercantilistes et les Physiocrates. Nous avons retenu des

personnages qui appartiennent aux trois générations de ce que l'on appelle donc l'École de Paris : sept sont nés sous l'Ancien Régime, vingt-cinq sous la Révolution et dix-sept sous la Restauration, la Monarchie de Juillet, le Premier et le Second Empire. Ils ont tous traversé des épisodes particulièrement mouvementés de l'histoire de la France et connu les transformations profondes de son régime politique et de sa politique économique. Sept auteurs étrangers, naturalisés ou non français (Block, Cherbuliez, Constant, de Molinari, Rossi, Wolkoff, Wolowski), font partie de notre liste, car, par leur action et leurs écrits, ils ont pris une large part à la notoriété du libéralisme de cette époque. Avec comme seule exception Benjamin Constant, en raison de son influence incontestable sur les économistes de sa génération (et après avoir longuement hésité sur le cas d'Alexis de Tocqueville), ces auteurs se sont eux-mêmes définis comme principalement économistes, même si certains sont également reconnus pour leurs œuvres philosophiques, sociologiques, politiques, juridiques, historiques, géographiques, statistiques, etc.

Le plan suivi pour chaque individu est unique et divisé en quatre parties :

- un résumé de sa vie pour essayer de cerner sa personnalité et replacer sa pensée dans son environnement ;
- ses idées, plus ou moins détaillées en fonction de leur importance ;
- ses écrits, la plupart du temps uniquement ses ouvrages, pour aller plus loin dans sa connaissance sans alourdir la présentation par les innombrables articles publiés ;
- les commentaires les plus importants d'adeptes ou de critiques, lorsqu'ils existent, sur sa vie et/ou son œuvre.

Les économistes retenus sont très divers à bien des points de vue, de par :

- leur origine familiale (de l'homme du peuple à l'aristocrate en passant par le bourgeois) ;
- leur religion (du catholique au protestant en passant par le juif) ;
- leur formation (de l'autodidacte au docteur en économie en passant par le bachelier) ;
- le ou les métiers exercés pour ceux pour lesquels l'activité principale n'est pas ou n'a pas toujours été l'étude de l'économie (du fonctionnaire de ministère au chef d'entreprise en passant par l'enseignant) ;
- leur engagement et leur influence politiques pour ceux qui ont décidé de s'engager dans la vie publique (de celui qui adhère à un parti de gauche à celui qui vote à droite en passant par celui qui se situe plutôt au centre, de celui qui lutte vigoureusement contre certains gouvernements à celui qui accepte des décisions contraires à ses idées en passant par celui qui refuse de prendre position) ;

- les disciples qu’ils ont laissés (de celui considéré comme le chef de l’Ecole, quitte à le critiquer, à l’individu isolé en passant par l’apporteur de simplement quelques développements nouveaux) ;
- la nature de leurs apports (du théoricien au praticien en passant par le vulgarisateur) ;
- leur intransigeance vis-à-vis du libéralisme (du plus absolu au plus modéré en passant par celui qui a changé d’avis au cours de son existence).

Mais tous se retrouvent, à un moment donné, dans le même idéal. Surtout, les plus jeunes d’entre eux sont liés par leurs relations au travers :

- d’une revue, le *Journal des économistes*, et de son éditeur, Gilbert Guillaumin qui, à partir de 1841, publie régulièrement leurs articles et fait connaître dans le public, alors certes restreint, leurs opinions ;
- d’associations professionnelles, par exemple la Société d’économie politique, fondée en 1842, de groupes de réflexion et d’échanges, par exemple les Idéologues, les Physiocrates, etc. ;
- de l’appartenance, pour un certain nombre d’entre eux, à l’Académie des sciences morales et politiques, alors que l’enseignement de l’économie politique est, à cette époque, fort peu développé dans notre pays, car considéré par la plupart des gouvernements en place comme un ferment d’opposition.

En laissant de côté le cas particulier de Turgot (né en 1727), près de deux siècles séparent l’année de naissance de la personnalité la plus ancienne (Antoine Destutt de Tracy, en 1754) et l’année du décès de la personnalité la plus récente (Clément Colson, en 1939). Certes, sur une période aussi longue, le monde économique et la science économique ont évolué de façon considérable. Mais l’on retrouve chez l’ensemble de ces libéraux les mêmes questions essentielles concernant leur discipline, avec des réponses qui se différencient plus ou moins, en fonction de la formation, de l’engagement philosophique et religieux, de l’époque à laquelle ces auteurs écrivent, telles que : quelle est la définition de l’économie politique, devenue, avec eux, une science à part entière (certes matérielle, mais aussi sociale) ? A quoi celle-ci doit-elle s’intéresser ? Que ne doit-elle pas aborder ? Quels sont les principes naturels indiscutables auxquels l’homme doit se soumettre et contre lesquels aucune loi ne pourra jamais lutter ? Qu’est-ce qui détermine la valeur d’un bien ou d’un service ?

Comme son nom l’indique, le principe de base sur lequel repose le libéralisme économique et que tous les auteurs acceptent à des degrés divers, est la liberté qui, seule, permet de satisfaire l’intérêt individuel, celui-ci étant le seul objectif que l’économie politique doit, en permanence, chercher à atteindre.

D'abord *la liberté du travail*, le premier « facteur de production » sans lequel aucune civilisation ne peut progresser, et la liberté de sa rémunération, gages, salaires ou honoraires. En l'absence de travail, aucune production n'est envisageable. La production est la fonction la plus importante et le producteur l'agent clé de l'économie puisque tous deux sont à l'origine des revenus perçus par les citoyens, donc de la consommation. Quant au capital, le deuxième « facteur de production » qui prend de plus en plus d'importance à mesure que le troisième facteur, les ressources de la terre, en perd, il ne peut apparaître sans un travail préalable. C'est, d'ailleurs, en raison de cette prééminence accordée à l'offre des entreprises et à leur croyance dans l'effet toujours bénéfique de la production que ces économistes libéraux ont été qualifiés « d'optimistes », en opposition à leurs collègues « pessimistes » anglais. De la liberté du travail naît le désir de s'enrichir et le droit de propriété qui lui est sous-jacent, car aucun homme n'accepte de travailler s'il n'est pas certain de profiter, lui-même ou ses descendants, des fruits de son activité, c'est-à-dire de l'épargne qu'il a réussi à constituer. Certes, le droit de propriété est à la base d'inégalités. Mais celles-ci, inhérentes à la condition humaine, sont à la source des progrès des peuples à partir du moment où les individus se sentent eux-mêmes pleinement responsables de leur sort et sont persuadés que seuls leurs efforts sont susceptibles de les faire progresser dans la hiérarchie sociale.

Ensuite, *la liberté commerciale* qui s'exprime, à un moment où la révolution industrielle bouleverse les conditions, l'organisation et la structure de l'économie de notre pays au niveau national et international, par la concurrence. En effet, sans échange, la production ne sert à rien. De plus, l'échange libre est à la base de la formation de tous les prix. Au niveau international, la concurrence prend la forme du libre-échange, facteur de paix entre les Nations et de croissance économique dans chacune d'entre elles, grâce à l'essor des exportations. Il s'ensuit naturellement une condamnation sans appel du protectionnisme, système caractérisé par des prohibitions et des droits de douane, souvent à la source de privilèges pour certains producteurs et de hausses des prix qui pèsent sur l'ensemble des consommateurs. Utilisant, outre des arguments moraux, des considérations économiques liées aux inconvénients du protectionnisme, la plupart des libéraux s'élèvent contre deux systèmes importants de leur temps, objets de grands débats publics : le colonialisme et l'esclavage.

Ce qui précède ne laisse aucun doute sur les limites que ces économistes fixent aux interventions de l'Etat. Mais il s'agit sans aucun doute du domaine où les divergences entre eux sont les plus prononcées. En effet, si tous sont d'accord pour que les pouvoirs publics exercent les missions régaliennes de base, essentiellement la sécurité, tant intérieure qu'extérieure, et la justice, et assurent des services collectifs bien définis, par exemple l'enseignement (dans la mesure où l'éducation est considérée comme un moyen indispensable pour favoriser l'élévation de l'homme et même s'il existe des controverses concernant le monopole étatique sur la formation des jeunes), on observe des nuances dès que sont envisagées les fonctions économiques de l'Etat,

que celles-ci concernent les fonctions de production et/ou de redistribution. Il existe, certes, un consensus pour affirmer, par exemple, que les pouvoirs publics ont des capacités moindres que celles des individus pour être de bons entrepreneurs, qu'ils ne doivent jamais s'immiscer dans la formation des prix, que ce soit pour imposer des minima ou des maxima, pour affirmer que la charité publique doit laisser la place à la charité privée pour vaincre la misère lorsque les mesures de prévoyance et le recours aux sociétés de secours mutuels ne sont pas suffisamment encouragés. Mais, on observe aussi des différences sur les solutions à apporter dans de nombreux cas (par exemple pour la construction et l'entretien de biens collectifs, pour l'existence de certains monopoles lors des crises économiques, etc.) et sur les lois applicables aux syndicats.

De même, s'il est unanimement acceptée la nécessité de l'équilibre budgétaire, d'une dette publique la plus faible possible afin de ne pas peser sur la croissance économique future, et de la perception d'impôts pour faire face aux dépenses publiques indispensables, des divergences profondes se font jour sur le régime fiscal à appliquer, sur le nombre et la forme des impôts à mettre en place, surtout au moment où la question de la création de l'impôt progressif sur le revenu apparaît sur la place publique. En revanche, tous se retrouvent dans une opposition sans nuance du socialisme dont les inconvénients sont dénoncés dans les moindres détails, afin de tenter de faire comprendre aux ouvriers que leur salut ne peut venir de ce système qui ne profite qu'à ses initiateurs, le libéralisme n'étant peut-être pas le meilleur des systèmes, mais certainement le moins mauvais.

D'autres désaccords sont patents, en particulier sur la monnaie. Si tous les acteurs sont d'accord pour dire, à l'inverse des mercantilistes, que la monnaie ne constitue pas toute la richesse d'un pays, il existe des oppositions sur son vrai rôle : simple intermédiaire des échanges ou élément partiel de la richesse ? Sur ce sujet, bien d'autres questions font l'objet de discussions. Par exemple, d'un point de vue pratique, alors que les métaux précieux sont une composante essentielle du montant de la monnaie en circulation, le meilleur système est-il le monométallisme, or ou argent, ou le bimétallisme ? S'il y a une quasi-unanimité pour reconnaître que le papier-monnaie est indispensable pour faciliter les échanges et qu'une émission exagérée conduit inéluctablement à une hausse des prix, des interrogations conduisent à des réponses multiples : quelle est la meilleure parité or-argent ? L'émission de billets doit-elle être accordée à une banque, publique ou privée, privilégiée ou à une multitude de banques privées ? Parallèlement, si le crédit est, le plus souvent, encensé en tant que moteur de l'essor économique, octroyé à un coût qui doit être fixé librement par les emprunteurs et les prêteurs, des appréciations différentes apparaissent quant au principal déterminant expliquant le niveau du taux d'intérêt : la quantité de monnaie en circulation ou le montant des capitaux disponibles ?

Pour des raisons tant politiques qu'économiques, le libéralisme économique connaît une désaffection à la fin des années 1920, avec la Grande Dépression aux Etats-Unis. Les libéraux français en subissent les conséquences. Alors que ceux qui avaient marqué leur génération disparaissent les uns après les autres, les écrits libéraux se raréfient, l'écoute portée à ce mouvement diminue, même si des individualités persévèrent dans leur détermination.

Si, depuis près d'un siècle, le monde économique s'est profondément transformé, de nombreux sujets cruciaux mis au premier plan par les économistes libéraux français du XIX^e, sujets aussi bien liés à des concepts qu'à des questions de société, restent d'actualité. Bien sûr, quelques développements semblent aujourd'hui dépassés, de nouveaux problèmes ont fait leur apparition depuis lors (importance croissante des marchés financiers, sous-développements et économies émergentes, amplification du chômage, etc.), des éléments d'analyse ont été repris avec des appellations plus modernes (mondialisation plutôt que libre-échange, précarité plutôt que misère, Etat providence plutôt que redistribution, etc.), des pans entiers de la science économique se sont imposés (la microéconomie et la gestion à côté de la macroéconomie, terre d'excellence de ces premiers économistes, etc.), de nouvelles théories sont apparues (anticipations rationnelles, théorie des choix publics, etc.), la révolution des moyens de communication et de l'accès à la connaissance a permis d'élargir le nombre de citoyens réfléchissant aux phénomènes économiques, etc. Il n'en reste pas moins que revenir à l'approche développée par les premiers libéraux français, basée en grande partie sur la philosophie et sur l'histoire, peut, sans aucun doute, compléter utilement les nouvelles approches utilisées, beaucoup plus techniques et mathématiques.

D'ailleurs, l'influence des auteurs qui a retenu notre attention est loin d'avoir disparu. Des auteurs modernes, dits néo-libéraux, de « l'Ecole autrichienne » ou de « l'Ecole de Chicago », ont repris nombre de leurs arguments, en les adaptant, évidemment, au nouvel environnement économique et aux nouvelles méthodes qui sont apparues dans la science économique. Parallèlement, de nombreuses tentatives ont lieu en France pour faire connaître les écrits de ces économistes et réaffirmer les principes du libéralisme économique. C'est également à ces objectifs que ce livre, à sa modeste mesure, est destiné.